



**AVIS – ATTRIBUTION MODULE N° 12  
PORT DE PLAISANCE – SAINT-DENIS-D'OLERON**

Après examen des dossiers de candidature par la commission dédiée, c'est la société "IL BORSALINO", représentée par Monsieur Ivan TOMASZEWSKI, qui a été retenue pour l'attribution du module n°12 situé sur la zone commerciale du Port de Saint-Denis-d'Oléron, du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 30 avril 2033.

Une convention d'occupation temporaire du domaine public a été établie entre la Commune de Saint-Denis-d'Oléron et la société indiquant, entre autre, l'activité attendue: Pizzeria, restauration d'inspiration italienne et vente à emporter.